

る権能を有する。もつとも、郵政庁は、その引下げを、新聞紙の料金により運送するために自己の規則が定める条件を満たす新聞紙及び定期刊行物についてのみ行う権利を留保する。目録、目論見書、定価表等の商用印刷物は、その発行が定期的であるかないかを問わず、この引下げから除外するものとし、新聞紙及び定期刊行物に添付する紙片に印刷した広告についても、同様とする。ただし、新聞紙及び定期刊行物の一部と認められる広告のための折り込みについては、この限りでない。

9 郵政庁は、書籍、冊子、楽譜及び地図であつてこれらの表紙又は扉に掲げるもの以外に広告類を有しないものについても、8の規定による引下げの率と同率の引下げを許容することができる。

10 同一名あて地の同一受取人にあつた新聞紙、定期刊行物、書籍その他の印刷物は、一又は二以上の特別の郵袋(M郵袋)に納めることができる。M郵袋について適用する料金は、各郵袋の総重量につき一キログラムの段階ごとに計算する。郵政庁は、M郵袋については、二十パーセントを限度としてこれらが属する通常郵便物の種類について適用する料金を引き下げることを許容する権能を有する。その引下げは、8及び9に規定する引下げとは別個のものとすることができる。M郵袋については、1に定める重量の制限を適用しない。ただし、郵袋一個の重量は、三十キログラムを超えてはならない。

11 差出郵政庁は、1に定める制限の範囲内において、定形外郵便物については、定形郵便物について適用する料金と異なる

prospectus, prix courants, etc.: Il en est de même des réclames imprimés sur des feuilles jointes aux journaux et écrits périodiques, à moins qu'il ne s'agisse d'éléments publicitaires détachés étant à considérer comme des parties intégrantes du journal ou écrit périodique.

9. Les Administrations peuvent également concéder la même réduction pour les livres et brochures, pour les partitions de musique et pour les cartes géographiques qui ne contiennent aucune publicité ou réclame autre que celle qui figure sur la couverture ou les pages de garde de ces ouvrages.

10. Les journaux, écrits périodiques, livres et autres imprimés à l'adresse de même destinataire et pour la même destination peuvent être insérés dans un ou plusieurs sacs spéciaux (sacs M) en papier ou en carton, à condition qu'ils soient adressés à une seule personne et qu'ils ne dépassent pas le poids maximal de chaque sac. Les Administrations ont la faculté de concéder pour de tels sacs une réduction de taxe pouvant aller jusqu'à 20 pour cent de la taxe applicable pour le catégorie d'envoi utilisée. Cette réduction peut être indépendante des réductions visées aux paragraphes 8 et 9. Les sacs M ne sont pas soumis aux limites de poids fixées au paragraphe 1. Toutefois, ils ne doivent pas dépasser le poids maximal de 30 kilogrammes par sac.

11. L'Administration d'origine a la faculté, dans les limites arrêtées au paragraphe 1, d'appliquer aux envois non normalisés des taxes différentes de celles applicables aux envois normalisés.

- る料金を適用することができる。
- 12 異なる料金を課される物品をまとめて単一の郵便物とすることは、その総重量が、重量制限の最も高い種類の郵便物の重量の最大限度を超えないことを条件として、認められる。当該単一の郵便物について適用する料金は、差出郵政庁の選択により、料金率が最も高い種類の郵便物の料金又はそれだけの物品について適用する料金の合計額とする。当該単一の郵便物には、「Envois mixtes」の表示を付する。
- 13 第十六条に規定する郵便業務の事務用通常郵便物については、1に定める重量及び大きさの制限を適用しない。ただし、郵袋一個の重量は、三十キログラムを超えてはならない。
- 14 郵政庁は、自国内で差し出される通常郵便物につき、内国業務の同種の郵便物について定める重量の制限を適用することができ。ただし、当該重量の制限が1に定める重量の制限を超えない場合に限る。
- 15 郵政庁は、その定めた料金を、自国内で差し出される通常郵便物について、自国の法令の定めるところにより引き下げて適用する権能を有する。郵政庁は、特に、郵便物を多量に差し出す者に対して優遇料金を認めることができる。もっとも、この優遇料金は、同様の性質（種類、数量、処理時間等）を有する郵便物につき内国制度において適用する料金を下回ることができない。

第二十一条 送達方法又は速度に基づく料金の決定

12. La réunion en un seul envoi d'objets pesables de taxes différentes est autorisée à condition que le poids total ne soit pas supérieur au poids maximal de la catégorie de poids la plus élevée. En outre, le poids total ne peut excéder la somme des différentes taxes applicables à chaque élément de l'envoi. Ces envois portent la mention «*Envois mixtes*».

13. Les envois de la poste aux lettres relatifs au service postal dont il est question à l'article 16 ne sont pas soumis aux limites de poids et de dimensions fixées au paragraphe 1. Toutefois, ils ne doivent pas dépasser le poids maximal de 30 kilogrammes par sac.

14. Les Administrations peuvent appliquer aux envois de la poste aux lettres déposés dans leur pays la limite de poids maximale prescrite pour les envois de même nature dans leur service intérieur, pourvu que les envois ne dépassent pas la limite de poids mentionnée au paragraphe 1.

15. Les Administrations postales ont la faculté de concéder des taxes réduites basées sur leur législation intérieure pour les envois de la poste aux lettres déposés dans leur pays. Elles ont notamment la possibilité d'accorder des tarifs préférentiels à leurs clients ayant un important trafic postal. Toutefois, ces tarifs préférentiels ne peuvent pas être inférieurs à ceux appliqués dans le régime intérieur aux envois présentant les mêmes caractéristiques (catégorie, quantité, délai de traitement, etc.).

Article 21

Tarifcation selon le mode d'achèvement et/ou la vitesse

1 郵政庁は、航空通常郵便物について増料金を徴収することができるものとし、この場合において、前条1に定める重量段階よりも細分された重量段階を適用することができる。航空増料金は、航空運送のための費用と関係を有するものでなければならず、また、利用される送達線路のいかんを問わず、少なくとも、各名あて国の全領域について均一とする。郵政庁は、航空通常郵便物に適用する航空増料金の計算に当たり、公衆用の用紙が添付される場合にはその重量を算入することができる。第十六条に規定する郵便業務の事務用通常郵便物（万国郵便連合の機関及び限定連合が差し出すものを除く。）については、航空増料金を徴収しない。

2 郵政庁は、航空通常郵便物よりも低い優先度で航空路によって運送される平路面路通常郵便物（SAL）について、航空増料金を徴収する権能を有する。当該航空増料金は、航空通常郵便物につき当該郵政庁が徴収する航空増料金よりも低いものとする。

3 郵政庁は、その選択により、航空通常郵便物及びSAL通常郵便物について適用する料金として、次の費用を考慮に入れて併合料金を定めることができる。

- (a) 自己の郵便業務の費用
- (b) 航空運送について支払う費用

4 郵政庁は、前条1に定める制限の範囲内で、優先郵便物につき非優先郵便物について適用する料金とは異なる料金を徴収することができる。この場合には、航空運送のための費用は、考慮することができる。

1. Les Administrations sont autorisées à percevoir des surtaxes pour les envois-avion et à appliquer, dans ce cas des échelons de poids inférieurs à ceux fixés à l'article 20, paragraphe 1. Les surtaxes doivent être en relation avec les frais de transport aérien et être uniformes pour les modes d'envoi de chaque pays de destination. Les Administrations sont autorisées à tenir compte du poids des formules à l'image du public élargissement jointes. Les envois réchiffés au service postal visés à l'article 16, A l'exception de ceux qui émanent des organes de l'Union postale universelle et des Unions restreintes, n'acquiescent pas les surtaxes aériennes.

2. Les Administrations ont la faculté de percevoir pour le courrier de surface transporté par le vole aérienne avec priorité réduite, S.A.L., des surtaxes inférieures à celles qu'elles percevraient pour les correspondances-avion.

3. Les Administrations qui le préfèrent peuvent fixer des taxes combinées pour l'affranchissement des correspondances-avion et du courrier S.A.L., en tenant compte:

- a) du coût de leurs prestations postales;
- b) des frais à payer pour le transport aérien.

4. Les Administrations sont autorisées, dans les limites établies à l'article 20, paragraphe 1, à percevoir pour les correspondances prioritaires des taxes différentes de celles des envois non prioritaires. Il peut être tenu compte des frais de transport aérien.

5 前条8から10までの規定に基づく料金の引下げは、航空路によって運送される郵便物にも適用する。ただし、航空運送のための費用に充てられる料金の部分については、いかなる引下げも認められない。

第二十二条 定形郵便物

1 第二十条1の規定に適合する郵便物のうち長さが幅に二の平方根（近似値一・四）を乗じたものを下回らない長方形の郵便物であつて形態により次の条件を満たすものは、定形郵便物とする。

(a) 封筒に入れた郵便物

一 普通の封筒に入れた郵便物

大きさの最小限度 長さ一四〇ミリメートル、幅

九〇ミリメートル（許容差は、

それぞれ二ミリメートルとする。）

大きさの最大限度 長さ二三五ミリメートル、幅

一一〇ミリメートル（許容差は、それぞれ二ミリメートルとする。）

重量の最大限度

二〇グラム

厚さの最大限度

五ミリメートル

なお、あて名は、封筒の封じ目のない面上の四辺がそれぞれ次の位置にある長方形の部分内に記載されて

5. Les réductions des taxes selon l'article 20, paragraphes 8 et 10, s'appliquent également aux envois transportés par avion, mais aucune réduction n'est accordée sur la partie de la taxe destinée à couvrir les frais de ce transport.

Article 22

Envois normalisés

1. Dans le cadre des dispositions de l'article 20, paragraphe 1, sont considérés, comme normalisés, les envois de forme rectangulaire dont la longueur n'est pas inférieure à la largeur multipliée par 1,4 (valeur approchée 1,4) et qui répondent, selon leur présentation, aux conditions suivantes:

a) envois sous enveloppe:

1° envois sous enveloppe ordinaires:

dimensions minimales: 90 x 140 mm, avec une tolérance de 2 mm;

dimensions maximales: 120 x 235 mm, avec une tolérance de 2 mm;

poils maximaux: 20 g;

épaisseur maximale: 5 mm;

en outre, la suscription doit être portée sur l'enveloppe du côté uni qui n'est pas muni de la palpe de fermeture et dans la zone rectangulaire située à une distance minimale de:

いなければならない。

封筒の上辺から四〇ミリメートル（許容差は、二ミリメートルとする。）

右辺から一五ミリメートル

下辺から一五ミリメートル

右辺から一四〇ミリメートル

二 透かし窓のある封筒に入れた郵便物

普通の封筒に入れた郵便物と同一の大きさ、重量及び厚さ。透かし窓のある封筒に入れた郵便物は、また、この条約の施行規則第二百二十四条に定める一般的引受条件のほかに、次の条件を満たさなければならない。

受取人の住所氏名の見える透かし窓が封筒の四辺から少なくとも次の距離にあること。

封筒の上辺から四〇ミリメートル（許容差は、二ミリメートルとする。）

右辺から一五ミリメートル

左辺から一五ミリメートル

下辺から一五ミリメートル

窓の縁に色付きの帯又は枠がないこと。

三 封筒に入れたすべての郵便物

差出人の住所氏名が封筒の表面に記載される場合には、その場所は、上部左隅とすること。この場所は、また、業務上の記載及び票符のために充てるものとし、この場所に差出人の住所氏名が記載されている場合には、業務上の記載及び票符は、差出人の住所氏名の下

40 mm du bord supérieur de l'enveloppe (tolérance 2 mm);

15 mm du bord latéral droit;

15 mm du bord inférieur;

et à une distance maximale de 140 mm du bord latéral droit;

2. envois sous enveloppe à panneau transparent: dimensions, poids et émissesur des envois sous enveloppe ordinaire; outre les conditions générales d'admission liées à l'article 124 du Règlement, ces envois doivent satisfaire aux conditions suivantes:

le panneau transparent dans lequel apparaît l'adresse du destinataire doit se trouver à une distance minimale de:

40 mm du bord supérieur de l'enveloppe (tolérance 2 mm);

15 mm du bord latéral droit;

15 mm du bord latéral gauche;

15 mm du bord inférieur;

le panneau ne peut pas être délimité par une bande ou un cadre de couleur;

3. tous envois sous enveloppe:

l'adresse de l'expéditeur, lorsqu'elle figure au recto, doit être placée dans l'angle supérieur gauche; cet emplacement doit également être affecté aux mentions ou références de service qui peuvent, le cas échéant, figurer place sous l'adresse de l'expéditeur; les mentions de service peuvent aussi être placées juste au-dessus de l'adresse du destinataire lorsqu'il est fait usage d'enveloppes à fenêtre; les lettres doivent être imprimées par un collage continu de la partie de fermeture de l'enveloppe;

に位置させることができる。透かし窓のある封筒を使用するときは、業務上の記載は、また、受取人の住所氏名の直上部に位置させることができる。

書状については、その封筒の封じ目全体を閉じることを。

(b) カードの形態の郵便物

長さ二三五ミリメートル、幅一二〇ミリメートルまでのカードの形態の郵便物は、支障なく取り扱うことができるように十分な耐力を有する堅固な厚紙で作られていることを条件として、定形郵便物として引き受けられることができる。

(c) (a)及び(b)の郵便物

(a) あて名が長辺に沿って記載されていること、名あて面の上辺から四〇ミリメートル（許容差は、マイナス二ミリメートルとする）、右辺から七四ミリメートルの長方形の部分が料金納付及び消印のために残されていること並びに郵便切手又は料金納付の印影がこの部分の上部の右隅に付されていること。

無関係ないかなる記載又は表示も、次の部分に行われていないこと。

あて名の下の部分

あて名の右側で、料金納付及び消印のための部分から下辺までの部分

あて名の左側で、あて名の一行目から下辺までの少なくとも幅一五ミリメートルの部分

b) envois sous forme de cartes.

Les envois sous forme de cartes allant jusqu'à un format de 120 x 235 mm peuvent être admis comme envois normalisés à condition qu'ils soient confectionnés en papier-carton d'un grammage offrant une rigidité suffisante pour permettre un traitement sans difficulté.

c) envois visés sous lettres a) et b):

du côté de la suscription, qui doit être portée dans le sens de la longueur, une zone rectangulaire de 40 mm (± 2 mm) de hauteur à partir du bord supérieur et de 74 mm de longueur à partir du bord droit doit être réservée à l'affranchissement et aux empreintes d'oblitération. À l'intérieur de cette zone, les timbres postés ou empreintes d'affranchissement doivent être apposés à l'angle supérieur droit.

Aucune mention ou graphisme parasite quel qu'il soit ne doit apparaître.

— en dessous de l'adresse:

— à droite de l'adresse à partir de la zone d'affranchissement et d'oblitération et jusqu'au bord inférieur de l'envoi;

— à gauche de l'adresse dans une zone large d'au moins 15 mm allant de la première ligne de l'adresse au bord inférieur de l'envoi.

封筒の下辺から一五ミリメートル、右辺から一四〇ミリメートルの部分（この部分は、前記の無関係な記載又は表示を行うことのできない部分と一部重なる。）内国業務において幅一六二ミリメートル（許容差は、二ミリメートルとする。）を超えない封筒に入れた郵便物を定形郵便物として認める郵政庁は、これを国際業務においても定形郵便物として認めることができる。

3 次の郵便物は、定形郵便物としない。

折り合わせたカード
止め金、金属製のはと目又はかぎホックによつて閉じた郵便物

露出したまま（封筒に入れないで）差し出されるせん孔したカード

封筒が、紙と全く異なる物理的特性を有する材料（窓のある封筒の窓を作るために使用する材料を除く。）で作られた郵便物

突起した物品を包有する郵便物

露出したまま（封筒に入れないで）差し出される折り合わせた書状であつて、いずれかの辺が閉じてないもの又は機械処理のための十分な耐力を有しないもの

第二十三条 死滅しやすしい又は変敗しやすしい生物学上の材料及び放射性物質

1 この条約の施行規則の定めるところにより包装された死滅

死滅しや

万国郵便条約

1 dans une zone de 15 mm de hauteur à partir du bord inférieur de l'enveloppe et de 140 mm de longueur à partir du bord droit de l'enveloppe. Cette zone peut se confondre en partie avec celles délimitées ci-dessus.

2 Les Administrations qui, dans leur service intérieur, admettent comme normalisés les envois sous enveloppe dont la largeur n'est pas supérieure à 162 mm, avec une tolérance de 2 mm, peuvent également admettre ces envois comme normalisés dans le service international.

3 Ne sont pas considérées comme des envois normalisés:

1 les cartes pliées;

2 les envois qui sont fermés au moyen deagrafes, de épingles métalliques ou de crochets pliés;

3 les cartes perforées expédites à découvert (sans enveloppe);

4 les envois dont l'enveloppe est confectionnée en une matière qui possède des propriétés physiques fondamentalement différentes de celles du papier; les qu'on fait pour la matière utilisée pour la confection des panneaux des enveloppes à fenêtre;

5 les envois contenant des objets faisant saillie;

6 les lettres pliées expédites à découvert (sans enveloppe) qui ne sont pas fermées de tous les côtés et qui ne présentent pas une rigide suffisante pour permettre un traitement mécanique.

Article 23

Matières biologiques périssables. Matières radioactives

1. Les matières biologiques périssables et les matières radioactives conditionnées et emballées selon les dispositions respectives du Règlement sont soumises au tarif des lettres et à la

すい又は
変敗しや
すい生物
上の材
料及び放
射性物質

しやすい又は変敗しやすい生物学上の材料及び放射性物質に
ついては、書状の料金が適用されるものとし、また、書留と
されなければならぬ。これらの材料又は物質を包有する郵
便物の差出しは、当該郵便物を相互に又は一方的に受領する
ことについて郵政庁が同意を表明した加盟国の間においての
み認められる。当該郵便物は、最も速達の線路（通常の場合
には、所要の航空増料金の納付を条件として、航空路）によつ
て送達する。

2 死滅しやすい又は変敗しやすい生物学上の材料は、適格性
のある公認の研究所の間においてのみ交換することができる
ものとし、放射性物質は、正式に認められた差出人のみが差
し出すことができる。

第二十四条 誤って引き受けられた郵便物

1 この条約及びこの条約の施行規則の認める場合を除くほ
か、第二十条若しくは前条又はこの条約の施行規則に定める
条件を満たさない郵便物は、引き受けぬ。誤って引き受け
られた郵便物は、差出郵政庁に返送する。もつとも、名あて
郵政庁は、受取人に当該郵便物を配達することができる。こ
の場合において、名あて郵政庁は、必要があるときは、当該
郵便物につき、その封かん方法、内容品、重量又は大きさに
従つて属する通常郵便物の種類について定める料金を適用す
る。また、当該郵便物が第二十条1に定める重量の最大限度
を超える場合には、名あて郵政庁は、当該郵便物の実際の重

recommandation. Leur admission est limitée aux relations entre les Pays-membres dont les Administrations postales se sont déclarées d'accord pour accepter ces envois soit dans leurs relations réciproques, soit dans un seul sens. De tels matériels sont acheminés par la voie la plus rapide, normalement par la voie aérienne, sous réserve de l'acquiescement des surtaxes aériennes correspondantes.

2. En outre, les matières biologiques périssables ne peuvent être échangées qu'entre laboratoires qualifiés officiellement reconnus, limités que les matières radioactives ne peuvent être déposés que par des expéditeurs dûment autorisés.

Article 24 Envois admis à tort

1. Sauf les exceptions prévues par la Convention et son Règlement, les envois qui ne remplissent pas les conditions requises par les articles 20 et 23 et par le Règlement ne sont pas admis. De tels envois qui ont été admis à tort doivent être renvoyés à l'Administration d'origine. Toutefois, l'Administration de destination est autorisée à les remettre aux destinataires. Dans ce cas, elle leur applique, s'il y a lieu, les taxes prévues pour la catégorie d'envois de la poste aux lettres dans laquelle les font plier, leur mode de fermeture, leur contenu, leur poids ou leurs dimensions. Si en outre les envois dépassent les limites de poids maximales fixées à l'article 20, paragraphes 1, l'Administration de destination peut les laisser d'après leur poids réel en appliquant une taxe complémentaire égale à la taxe d'un envoi du service international de même catégorie et de poids correspondant à l'exécédent constaté.

量に従つて、その超過重量と等しい重量を有する当該郵便物
と同一の種類の間際郵便物に適用する料金の額を補充料金と
して適用の上、料金を課することができる。

2 1の規定は、第四十一条2又は3の規定に抵触する郵便物
について準用する。

3 第四十一条の規定により禁止されている物品（同条2又は
3に規定する物品を除く。）を包有する郵便物であつて誤つ
て引き受けられたものは、同条の規定に従つて取り扱う。

第二十五条 外国における通常郵便物の差出し

1 いずれの加盟国も、その領域内に居住する差出人が外国に
おいて適用される一層低い料金の利益を受けるために当該外
国において差し出し又は差し出させる通常郵便物を送達し又
は受取人に配達する義務を負わない。通常郵便物がこれらの
差出人により外国において多量に差し出される場合には、そ
の差出しが一層低い料金の利益を受けるために行われるもの
であるかないかを問わず、同様とする。

2 1の規定は、差出人が居住国において準備した後に国境を
越えて搬出した郵便物又は外国において作成された郵便物の
いずれについても、区別なく適用する。

3 関係郵政庁は、1及び2に規定する郵便物を差出元に返送
し、又はこれに対して内国料金を課する権利を有する。差出
人が内国料金の支払を拒否した場合には、当該関係郵政庁は、
自国の法令に従つて当該郵便物を処分することができる。

2. Le paragraphe 1 s'applique par analogie aux envois visés à l'article 41, paragraphes 2 et 3.

3. Les envois qui contiennent les autres objets interdits à l'article 41 et qui ont été admis à tort à l'expédition sont traités selon les dispositions dudit article.

Article 25 Dépôt à l'étranger d'envois de la poste aux lettres

1. Aucun Pays-membre n'est tenu d'acquiescer, ni de distribuer aux destinataires, les envois de la poste aux lettres que des expéditeurs quelconques domiciliés sur son territoire déposent ou font déposer dans un pays étranger, en vue de bénéficier des taxes plus basses qui y sont appliquées. Il en est de même pour les envois de l'espèce déposés en grande quantité, que de tels dépôts soient ou non effectués en vue de bénéficier de taxes plus basses.

2. Le paragraphe 1 s'applique sans distinction soit aux envois préparés dans le pays habité par l'expéditeur et transportés ensuite à travers la frontière, soit aux envois confectionnés dans un pays étranger.

3. L'Administration intéressée a le droit ou de renvoyer les envois à l'origine, ou de les frapper de ses taxes intermédiaires. Si l'expéditeur refuse de payer ces taxes, elle peut disposer d'uns envois conformément à sa législation intérieure.

4 いずれの加盟国も、差出人が居住国以外の国において多量に差し出し又は差し出させる通常郵便物を引き受け、送達し又は受取人に配達する義務を負わない。関係郵政庁は、当該通常郵便物を、差出元に返送し又は料金を還付することなく差出人に還付する権利を有する。

第二十六条 特別料金

1 この条約に規定する料金であつて第二十条の普通料金のほかに徴収するものは、「特別料金」という。その金額は、次の表に従つて定める。

料金の名称	金額	備考
(a) 締切時刻後の差出しの料金(次条1)	内国制度における料金と同額	
(b) 窓口通常取扱時間外の差出しの料金(次条2)	内国制度における料金と同額	
(c) 差出人の住所からの取集めの料金(次条3)	内国制度における料金と同額	
(d) 窓口通常取扱時間外の交付の料金(次条4)	内国制度における料金と同額	
(e) 留め置き料(次条5)	内国制度における料金と同額	
(f) 重量五〇〇グラムを超える小形包装物の受取人への配達料金を(次条6)	最高限〇・二〇SDR	住所配達の場合には、この金額に最高限〇・一〇SDRを加えることができる。
(g) 保管料(第二十八条)	重量五〇〇グラムを超える通常郵便物(点字郵便物を除く)について	

4. Aucun Pays-membre n'est tenu ni d'accepter, ni de distribuer aux destinataires les envois de la poste aux lettres que des expéditeurs quelconques ont déposés ou fait déposer en grande quantité dans un pays autre que celui où ils sont domiciliés. Les Administrations intéressées ont le droit de renvoyer de tels envois à l'origine ou de les rendre aux expéditeurs sans restitution de taxe.

Article 26
Taxes spéciales

1. Les taxes prévues dans la Convention et qui sont perçues en plus des taxes d'affranchissement mentionnées à l'article 20 sont désignées « taxes spéciales ». Leur montant est fixé conformément aux indications du tableau ci-après :

Désignation de la taxe	Montant	Observations
1	2	3
a) Taxe de dépôt en dernière limite (article 27, paragraphe 1)	retene taxe que dans le régime intérieur	
b) Taxe de dépôt en dehors des heures normales d'ouverture des guichets (article 27, paragraphe 2)	retene taxe que dans le régime intérieur	
c) Taxe d'apport au domicile de l'expéditeur (article 27, paragraphe 3)	retene taxe que dans le régime intérieur	
d) Taxe de retrait en dehors des guichets (article 27, paragraphe 4)	retene taxe que dans le régime intérieur	
e) Taxe de poste restante (article 27, paragraphe 5)	0,20 DTS au maximum	Cette taxe peut être augmentée de 0,10 DTS au maximum en cas de remise à domicile.
f) Taxe de remise au destinataire d'un petit paquet déposé avant l'heure 27, paragraphe 6)		
g) Taxe de rangement (article 28)		

(n) 課金別納郵便物の配達について徴収する料金(第四十五条3から5まで)

一 差出郵政庁が徴収する料金として最高限
〇・九八SDR

二 差出しの後に行われた請求につき差出郵政庁が徴収する追加料金として最高限一・三三SDR

三 名あて郵政庁のために徴収する手数料として最高限〇・九八SDR

(o) 調査請求料(第四十七条4)

(p) 書留料(第五十条1(b)及び2並びに第五十四条1(b)及び2)

(q) 保険料(第五十四条1(c))

最高限〇・六五SDR

最高限一・三三SDR

名あて国のいかんを問わず、最高限、保険金額六五・三四SDRごとに及びその端数につき〇・三三SDR又は保険金額の各段階ごとに各段階の

を包有する各郵袋については、個別料金を代えて、最高限三・二七SDRの一括料金を徴収する。

一 郵政庁は、第二十條10の規定に該当する郵便物を包有する各郵袋については、個別料金の五倍の額を超えない一括料金を徴収する。

二 郵政庁は、個別料金又は一括料金のほかに、書留郵便物及び保険付書状のためにとつた特別の安全措置につき、自国の法令により定める特別の料金を差出人又は受取人から徴収することができる。

11 taxe d'assurance
12 taxe de portage
13 taxe de réception
14 taxe de retour
15 taxe de retour
16 taxe de retour
17 taxe de retour
18 taxe de retour
19 taxe de retour
20 taxe de retour

11 taxe pour risques de force majeure
12 taxe d'avis de réception
13 taxe de retour
14 taxe de retour
15 taxe de retour
16 taxe de retour
17 taxe de retour
18 taxe de retour
19 taxe de retour
20 taxe de retour

au maximum 0,33 DTS par
0,54 DTS ou fraction de 0,54 DTS
pour les pays de destination, quel
qu'en soit le pays d'origine, quel
qu'en soit le mode de transport
des risques peuvent résulter dans
cas de force majeure
0,13 DTS au maximum pour chaque
envoi recommandé
0,98 DTS au maximum
0,16 DTS au maximum

(r) 不可抗力危険負担料 (第五十条3)	金額の二分の一パーセントに相当する額(不可抗力による危険を負担する国においても、同額の料金を適用する)
(s) 受取通知料(第五十条1)	各番留郵便物について 最高限〇・一三SDR
(t) 受取人本人への手交の料金(第五十六条1)	最高限〇・九八SDR
	最高限〇・一六SDR

2 1の表に掲げる金額を超える額の料金を内国業務において適用する加盟国は、国際業務においても当該料金を適用することができる。

第二十七条

締切時刻後の差出しの料金、窓口通常取扱時間外の差出しの料金、差出人の住所からの取集めの料金、窓口通常取扱時間外の交付の料金、留め置き料及び小形包装物の配達料

- 1 郵政庁は、締切時刻後にその差立業務に差し出される郵便物については、自国の法令の定めるところにより、差出人から追加料金を徴収することができる。
- 2 郵政庁は、窓口通常取扱時間外に窓口差し出される郵便物については、自国の法令の定めるところにより、差出人から追加料金を徴収することができる。
- 3 郵政庁は、差出人の住所から取り集める郵便物については、

締切時刻後の差出しの料金、窓口通常取扱時間外の差出しの料金、差出人の住所からの取集めの料金、

2 Les Pays membres qui appliquent dans leur service intérieur des taxes supplémentaires à celles qui sont indiquées au paragraphe 1 sont autorisés à appliquer ces mêmes taxes dans le service international.

Article 27
Taxe de dépôt en dernière limite d'heure. Taxe de dépôt en dehors des heures normales d'ouverture des guichets. Taxe d'envoi au domicile de l'expéditeur.
Taxe de retrait en dehors des heures normales d'ouverture des guichets.
Taxe de poste restante. Taxe de remise des lettres payées

1. Les Administrations sont autorisées à percevoir sur l'expéditeur une taxe additionnelle, selon leur législation, pour les envois remis à leurs services d'expédition en dernière limite d'heure.

2. Les Administrations sont autorisées à percevoir sur l'expéditeur une taxe additionnelle, selon leur législation, pour les envois déposés au guichet en dehors des heures normales d'ouverture.

3. Les Administrations sont autorisées à percevoir sur l'expéditeur une taxe additionnelle, selon leur législation, pour les envois collectés à domicile par les soins de leurs services.

窓口通常
取扱時間
外の交付
の料金、
留め置き
料及び小
形包装物
の配達料

自国の法令の定めるところにより、差出人から追加料金を徴収することができる。

4 郵政庁は、窓口通常取扱時間外に窓口において交付する郵便物については、自国の法令の定めるところにより、受取人から追加料金を徴収することができる。

5 名あて国の郵政庁は、留め置き郵便物に対しては、内国制度の同種の郵便物について自国の法令により定める特別料金を課することができる。

6 名あて国の郵政庁は、受取人に配達する重量五百グラムを超える小形包装物については、前条1の表(f)の特別料金を徴収することができる。

第二十八条 保管料

名あて郵政庁は、重量五百グラムを超える通常郵便物であつて受取人が無料で引き取ることのできる期間内に引き取らなかつたものについては、自国の法令の定めるところにより、保管料を徴収することができる。保管料は、点字郵便物については、徴収しない。

第二十九条 料金の納付

1 第十九条に規定する郵便物（第十六条から第十八条までの規定に該当する郵便物を除く。）については、原則として、差出人が料金を完全に前納する。

4. Les Administrations sont autorisées à percevoir sur le destinataire une taxe additionnelle, selon leur législation, pour les envois retirés au guichet en dehors des heures normales de ouverture.

5. Les envois adressés postale restante peuvent être frappés par les Administrations des pays de destination de la taxe spéciale qui est éventuellement prévue par leur législation pour les envois de même nature du régime intérieur.

6. Les Administrations des pays de destination sont autorisées à percevoir, pour chaque petit envoi adressé, la taxe de 50 grammes remis au destinataire, la taxe spéciale prévue à l'article 26, paragraphe 1, lettre f).

Article 28
Taxe de magasinage

L'Administration de destination est autorisée à percevoir, selon sa législation, une taxe de magasinage pour tout envoi de la poste aux lettres dépassant le poids de 500 grammes dont le destinataire n'a pas pris livraison dans le délai pendant lequel l'envoi est tenu sans frais à sa disposition. Cette taxe ne s'applique pas aux cécogrammes.

Article 29
Affranchissement

1. En règle générale, les envois désignés à l'article 19, à l'exception de ceux qui sont indiqués aux articles 16 à 18, doivent être complètement affranchis par l'expéditeur.

料金の納
入

保管料

- 2 差出郵政庁は、料金未納又は料金不足の通常郵便物を、差出人が料金を完全に納付するように、差出人に還付する権能を有する。
- 3 差出郵政庁は、また、差出人に代わり、料金未納の通常郵便物の料金を納付し又は料金不足の通常郵便物の料金を完全に納付した後、未納又は不足の金額を差出人から徴収することができる。
- 4 差出郵政庁が2及び3の権能を行使しない場合又は差出人に料金を完全に納付させることができない場合のいずれの場合においても、料金未納又は料金不足の書状及び郵便葉書は、名あて国に送達する。書状及び郵便葉書以外の郵便物であっても、料金未納又は料金不足のものも、送達することができる。
- 5 航空増料金のある航空通常郵便物、航空増料金のあるSAL通常郵便物又は優先郵便物であつて差出人による料金未納又は料金不足の補正が不可能であるものは、納付された料金の額が航空増料金の額、航空通常郵便物若しくはSAL通常郵便物の料金と平面路通常郵便物の料金との差額又は優先郵便物の料金と非優先郵便物の料金との差額以上であるときは、それぞれ、航空路によって、SALとして又は優先郵便物として送達する。差出郵政庁は、納付された料金の額が航空増料金の額の七十五パーセント又は併合料金の五十パーセントに相当する額以上であるときも、航空路によって又は優先郵便物として送達する権能を有する。納付された料金の額が航空増料金の額の七十五パーセント又は併合料金の額の五十パーセントに相当する額未満であるときは、平面路通常郵

2. L'Administration du pays d'origine a la faculté de rendre les envois de la poste aux lettres non affranchis ou insuffisamment affranchis aux expéditeurs pour que ceux-ci en complètent eux-mêmes l'affranchissement.

3. L'Administration d'origine peut aussi se charger d'affranchir les envois de la poste aux lettres non affranchis ou de compléter l'affranchissement des envois insuffisamment affranchis et d'encaisser le montant manquant auprès de l'expéditeur.

4. Si l'Administration du pays d'origine n'applique aucune des facultés prévues aux paragraphes 2 et 3 ou si elle ne les applique pas complètement, les lettres et les envois par avion ou insuffisamment affranchis sont toujours acheminés vers le pays de destination. Les autres envois non ou insuffisamment affranchis peuvent aussi être acheminés.

5. Les correspondances-avion satisfaites, le courrier S.A.L. satisfait et les envois prioritaires dont la régularisation par les expéditeurs n'est pas possible sont transmis par la voie aérienne, comme S.A.L. ou comme courrier prioritaire respectivement si les taxes acquittées représentent au moins le montant de la surtaxe ou, le cas échéant, la différence entre la taxe d'un envoi-avion ou S.A.L. et la taxe d'un envoi de surtaxe, ou la différence entre la taxe d'un envoi prioritaire et celle d'un envoi non prioritaire. Toutefois, l'Administration d'origine a la faculté de transmettre ces envois par la voie aérienne ou prioritaire lorsque les taxes acquittées ne dépassent pas 75 pour cent de la surtaxe ou 50 pour cent de la taxe combinée. Les envois non acheminés par les moyens de transport normal peuvent être utilisés pour les correspondances non satisfaites ou les envois non prioritaires.

便物又は非優先郵便物について通常利用される運送方法によつて送達する。

6 最初の運送につき正規に料金が納付され、かつ、料金の補充が転送前に行われた郵便物は、正当に料金が納付されたものとみなす。

第三十条 料金納付の方法

料金納付の方法

1 料金の納付は、次のいずれかによつて行ふ。

(a) 差出国において効力を有する郵便切手であつて郵便物に印刷され又ははり付けられたもの

(b) 郵政庁が設置する自動発売機により販売する郵便料金納付の印影

(c) 公に採用されかつ郵政庁の直接の監督の下に使用される料金計器による印影

(d) 印刷機その他の押印機器による印影（差出郵政庁の規則がこのような押印制度を認める場合に限る。）

(e) 料金の全額が納付されていることを示す表示、例えば「Taxe perçue」の表示。当該表示は、名あて面の右上の部分に行ふものとし、差出局又は、料金未納若しくは料金不足の郵便物の場合には、料金未納の郵便物の料金を納付し若しくは料金不足の郵便物の料金を完全に納付した郵便物の日付印の印影をもつて正当なものと証明されなければならぬ。

2 同一名あて地の同一受取人にあつた印刷物であつて特別の

a. Sont considérés comme dûment affranchis les envois régulièrement affranchis pour leur premier parcours et dont le complément de taxe a été acquitté avant leur réexpédition.

Article 30 Modalités d'affranchissement

1. L'affranchissement est opéré au moyen de l'une quelconque des modalités suivantes:

a) timbres poste imprimés ou collés sur des envois et volubles dans le pays d'origine;

b) marques d'affranchissement postales débitées par des distributeurs automatiques installés par les Administrations postales;

c) empreintes de machines à affranchir, officiellement adoptées et fonctionnant sous le contrôle immédiat de l'Administration postale;

d) empreintes à la presse d'imprimerie ou autres procédés d'impression ou de linéaire lorsque un tel système est autorisé par le règlementation de l'Administration d'origine;

e) mention indiquant que la totalité de l'affranchissement a été payé, par exemple: "Taxe perçue". Cette mention doit figurer en haut à droite de la suspension et doit être appuyée de l'empreinte du timbre à droite du bas de l'envoi. Ces envois non affranchis ou insuffisamment affranchis, du bureau qui a affranchi l'envoi ou comptés non affranchissement.

2. L'affranchissement des imprimés, à l'adresse du même destinataire et pour la même destination insérés dans un sac spécial est opéré par l'un des moyens visés au paragraphe 1 et

郵袋に納められたものの料金の納付は、1 (a) から (e) までのいずれかによるものとし、その総額を郵袋の名あて票札上に表示して行う。

第三十一条 船舶内における通常郵便物の料金の納付

船舶内における通常郵便物の料金の納付

- 1 航海の始点若しくは終点又は寄港地に停泊中の船舶内で差し出される通常郵便物については、停泊国の郵便切手で当該停泊国の料金率に従って料金を納付する。
- 2 公海上の船舶内で差し出される通常郵便物については、関係郵政庁の間の特別の合意がない限り、当該船舶の所屬している国又は当該船舶を維持している国の郵便切手でこれらの国の料金率に従って料金を納付することができる。このようにして料金が納付された郵便物は、船舶の寄港地への到着の後できる限り速やかに当該寄港地の郵便局に引き渡さなければならぬ。

第三十二条 料金未納又は料金不足の場合の料金

- 1 差出郵政庁は、料金未納又は料金不足の場合において、差出人に代わり料金未納の通常郵便物の料金を納付し又は料金不足の通常郵便物の料金を完全に納付した後未納又は不足の金額を差出人から徴収するときは、第二十六条1の表(h)に規定する取扱料金を差出人から併せて徴収することができる。
- 2 1の規定による差出人に代わる料金の納付がされなかった

renfermé pour le montant total sur l'étiquette adresse du sac.

Article 31 Affranchissement des envois de la poste aux lettres à bord des navires

1. Les envois déposés à bord d'un navire pendant le séjour au port aux deux points extrêmes du parcours ou dans l'une des escales intermédiaires et qui sont affranchis au moyen de timbres-poste et d'après le tarif du pays dans les envois dirigés se trouve le navire.
2. Si le dépôt à bord a lieu en pleine mer, les envois peuvent être affranchis, sauf entente spéciale entre les Administrations intéressées, au moyen de timbres-poste et d'après le tarif du pays auquel appartient ou dont dépend ledit navire. Les envois affranchis dans ces conditions doivent être remis au bureau de poste de l'escale aussitôt que possible après l'arrivée du navire.

Article 32 Taux en cas d'absence ou d'insuffisance d'affranchissement

1. En cas d'absence ou d'insuffisance d'affranchissement, l'Administration d'origine qui se charge d'affranchir les envois de la poste aux lettres non affranchis ou de compléter l'affranchissement des envois insuffisamment affranchis et d'encaisser le montant manquant auprès de l'expéditeur est autorisée à percevoir sur l'expéditeur aussi la taxe de traitement prévue à l'article 26, paragraphe 1, lettre h).
2. Dans le cas où le paragraphe 1 n'est pas appliqué, les envois non ou insuffisamment affranchis sont passibles, à la charge du destinataire, ou de l'expéditeur lorsqu'il s'agit d'envois

料金未納
又は料金
不足の場合
の料金の
合の料金

場合には、料金未納又は料金不足の郵便物につき、受取人から、又はこれらの郵便物が返送されたときは差出人から、第二十六条1の表(h)の特別料金を徴収する。

- 3 書留郵便物及び保険付書状は、到着したときは、正當に料金が納付されたものとみなす。

第三十三条 国際郵便料金受取人払業務

- 1 郵政庁は、相互間で国際郵便料金受取人払業務に参加することを取り決めることができる。
- 2 1の業務を実施する郵政庁は、執行理事会が定める規則を尊重しなければならない。
- 3 もつとも、郵政庁は、二国間で2の規則以外の規則を取り決めることができる。

第三十四条 国際返信切手券

- 1 郵政庁は、国際事務局の発行する国際返信切手券を販売する権能及び自国の法令に従ってその販売を制限する権能を有する。

- 2 国際返信切手券の価額は、〇・七四SDRとする。郵政庁が設定する販売価格は、これを下回ることができない。

- 3 国際返信切手券は、各加盟国において、優先郵便物又は外国にあてて航空路によって発送する普通書状の最低料金を表示する一枚又は二枚以上の郵便切手と引き換えることができ

国際返信切手券

国際郵便料金受取人払業務

remoyés, de la taxe spéciale prévue à l'article 26, paragraphe 1, lettre h).

3. Les envois recommandés et les lettres avec valeur déclarée sont considérés à l'article comme dûment affranchis.

Article 33 Service correspondance commerciale-réponse internationale

1. Les Administrations peuvent convenir entre elles de participer au service correspondance commerciale-réponse internationale (CCR), sur une base facultative.

2. Les Administrations qui assurent le service devront respecter les dispositions définies par le Conseil exécutif.

3. Les Administrations peuvent, néanmoins, convenir bilatéralement d'établir un autre système entre elles.

Article 34 Coupons-réponse internationaux

1. Les Administrations postales ont la faculté de débiter des coupons-réponse internationaux émis par le Bureau international et d'en imposer la vente conformément à leur législation intérieure.

2. La valeur du coupon-réponse est de 0,74 DTS. Le prix de vente fixé par les Administrations intéressées ne peut être inférieur à cette valeur.

3. Les coupons-réponse sont échangeables dans tout Pays-membre contre un ou plusieurs timbres-poste représentant l'affranchissement minimal d'un envoi prioritaire ou d'une lettre ordinaire expédiée à l'étranger par voie aérienne. Sauf si la législation intérieure du pays d'échange y fait obstacle, les coupons-réponse sont également échangeables contre des entiers postaux ou contre d'autres marques ou emplacements d'affranchissement postal.

る。引換国の国内法令が認めない場合を除くほか、国際返信切手券は、切手付書簡類又は郵便料金納付の印影とも引き換えることができる。

4 郵政庁は、また、国際返信切手券とその引換えによって料金を納付する郵便物とを同時に差し出すことを要求する権能を有する。

第三十五条 速達郵便物

1 通常郵便物は、郵政庁が速達の業務を行っている国においては、差出人の請求に応じ、配達局に到着した後できる限り速やかに特別の配達人が配達する。もつとも、郵政庁は、速達の業務を航空通常郵便物、優先郵便物又は、二の郵政庁の間において平路面路のみが利用されている場合には、平路面路C郵便物に限定する権利を有する。保険付書状については、名あて郵政庁は、自己の規則により定める場合には、郵便物自体に代えて到着通知書を速達によって配達する権能を有する。

2 1の郵便物は、「速達郵便物」といい、これに対しては、普通料金のほかに第二十六条1の表(i)の特別料金を課する。

この特別料金は、完全に前納しなければならない。

3 速達郵便物は、1に規定する配達方法と異なる方法によって取り扱うことができる。ただし、この異なる方法によって受取人に提供される速達業務の水準が特別の配達人によって得られる水準と少なくとも同等である場合に限る。

4 L'Administration d'un Pays membre peut, en outre, se réserver la faculté d'exiger le dépôt simultané des coupons-réponse et des envois à affranchir en échange de ces coupons-réponse.

Article 35 Envois exprés

1. Dans les pays dont les Administrations se chargent de ce service, les envois de la poste aux lettres sont, à la demande des expéditeurs, distribués par porteur spécial aussitôt que possible après leur arrivée au bureau de distribution, toutefois, toute Administration a le droit de limiter ce service aux correspondances-avion, aux envois prioritaires ainsi que, quand il s'agit de la route vole utilisée entre deux Administrations, aux envois LC de surface. En ce qui concerne les lettres avec valeur déclarée, l'Administration de destination a la faculté, lorsque sa réglementation le prévoit, de faire remettre par exprés un avis d'arrivée de l'envoi et non l'envoi lui-même.

2. Ces envois qualifiés «expres» sont soumis, en sus de la taxe d'affranchissement, à la taxe spéciale prévue à l'article 26, paragraphe 1, lettre b. Cette taxe doit être acquittée complètement à l'avance.

3. Les envois exprés peuvent être traités d'une manière différente de celle spécifiée au paragraphe 1, tant que le niveau de qualité garanti de ce service offert au destinataire est au moins aussi élevé que celui obtenu en faisant appel à un porteur spécial.

- 4 郵政庁は、速達郵便物を税関検査に付さなければならぬ場合には、次のことを行わなければならない。
 - (a) 当該郵便物の到着の後でできる限り速やかにこれを税関に提示すること。
 - (b) 自国の税関当局に対し当該郵便物の検査を速やかに行うよう要請すること。
- 5 速達による配達を受取人の住所の位置又は名あて局への到着の日及び時刻との関係上名あて郵政庁に対して特別の負担を与える場合には、郵便物の配達及び補充料金の徴収は、内国制度の同種の郵便物に関する規定により規律する。
- 6 前納しなければならない料金が完全には納付されていない速達郵便物は、差出局が速達郵便物として取り扱ったものではない限り、普通の方法により配達するものとし、差出局が速達郵便物として取り扱ったものである場合には、これに対し第三十二条の規定に基づいて料金を課する。
- 7 郵政庁は、速達郵便物としての配達を試みを一回にのみと定めることができる。この試みが目的を達しなかった場合には、当該郵便物は、普通の郵便物として取り扱うことができる。
- 8 受取人は、名あて郵政庁の規則が認める場合には、自己あての郵便物を到着の後直ちに速達によって配達するよう配達局に請求することができる。この場合には、名あて郵政庁は、内国業務において適用する料金を配達の際に徴収することができる。

4. Au cas où les envois expédiés devraient être soumis à un contrôle douanier, les Administrations sont tenues:

a) de les présenter à la douane aussitôt que possible après leur arrivée;

b) d'encourager les autorités douanières de leur pays à effectuer le contrôle de ces envois avec rapidité.

5. Lorsque la remise par expédition entralne pour l'Administration de destination des sujétions spéciales en ce qui concerne soit la situation du domicile du destinataire, soit le jour ou l'heure d'arrivée au bureau de destination, la remise de l'envoi et la perception éventuelle d'une taxe complémentaire sont réglées par les dispositions relatives aux envois de même nature du régime intérieur.

6. Les envois expédiés non complètement affranchis pour le montant total des taxes payables à l'avance sont distribués par les moyens ordinaires, à moins qu'ils n'aient été traités comme expédition par le bureau d'origine. Dans ce dernier cas, les envois sont taxés d'après l'article 32.

7. Il est loisible aux Administrations de se limiter à un seul essai de remise par expédition. Si cet essai est infructueux, l'envoi peut être traité comme un envoi ordinaire.

8. Si la réglementation de l'Administration de destination le permet, les destinataires peuvent demander au bureau de distribution que les envois qui leur sont destinés soient distribués par expédition dès leur arrivée. Dans ce cas, l'Administration de destination est autorisée à percevoir, au moment de la distribution, la taxe applicable dans son service intérieur.

第三十六条 業務の質に関する目標

業務の質
に関する
目標

- 1 名あて郵政庁は、自国あての優先郵便物及び航空通常郵便物の処理のための時間を定めなければならない。その時間は、内国業務の相当する郵便物について適用される時間よりも不利であってはならない。
- 2 名あて郵政庁は、また、できる限り、自国あての平面路通常郵便物及び非優先郵便物の処理のための時間を定めなければならない。
- 3 差出郵政庁は、名あて郵政庁が定める時間を考慮して、外国あての優先郵便物及び航空通常郵便物のための業務の質に関する目標を定めなければならない。

第三十七条 航空通常郵便物及び優先郵便物の優先的な取扱い

- 郵政庁は、次の目的のために必要な措置をとる。
- (a) 航空通常郵便物又は優先郵便物を包有する閉袋の受領及び継送が最良の状態で行われること。
 - (b) (a)の閉袋の優先的な取扱いに関して運送企業との間で締結した取決めを遵守すること。
 - (c) 自国あての航空通常郵便物及び優先郵便物の税関検査に関する作業が迅速に行われること。
 - (d) 自国内で差し出された航空通常郵便物及び優先郵便物を名あて国に送達するために必要な時間並びに外国から到着

万国郵便条約

Article 36 Objectifs en matière de qualité de service

1. Les Administrations de destination doivent fixer un délai pour le traitement des envois prioritaires et par avion à destination de leur pays. Ce délai ne doit pas être moins favorable que celui appliqué aux envois comparables de leur service intérieur.
2. Les Administrations de destination doivent également, autant que possible, fixer un délai pour le traitement des envois de surface et non prioritaires à destination de leur pays.

3. Les Administrations d'origine doivent fixer des objectifs en matière de qualité pour les envois prioritaires et par avion à destination de l'étranger en prenant comme point de repère les délais fixés par les Administrations de destination.

Article 37 Priorité de traitement des correspondances avion et des envois prioritaires

Les Administrations prennent toutes les mesures utiles pour:

- a) assurer dans les meilleures conditions la réception et le réacheminement des dépêches contenant des correspondances avion et des envois prioritaires;
- b) veiller au respect des accords conclus avec les transporteurs concernant la priorité due à de telles dépêches;
- c) accélérer les opérations relatives au contrôle douanier des correspondances avion et des envois prioritaires à destination de leur pays;
- d) réduire au strict minimum les délais nécessaires pour acheminer vers les pays de destination les correspondances avion et les envois prioritaires déposés dans leur pays et pour faire distribuer aux destinataires les correspondances avion et envois prioritaires arrivant de l'étranger.

した航空通常郵便物及び優先郵便物を受取人に配達するために必要な時間をできる限り短縮すること。

第三十八条 取戻し及び差出人の請求によるあて名の
変更又は訂正

取戻し及び差出人の請求によるあて名の変更又は訂正

1 通常郵便物の差出人は、次の条件を満たす場合に限り、郵便物を取り戻し、又はそのあて名を変更し若しくは訂正することができる。

- (a) 郵便物が受取人に配達されていないこと。
- (b) 郵便物が第四十一条の規定に抵触することを理由として権限のある当局によって没収され又は棄却されていないこと。

(c) 郵便物が名あて国の法令に基づいて差し押さえられていないこと。

2 取戻請求又はあて名の変更若しくは訂正の請求は、差出人の費用負担で郵便又は電信その他の適当な電気通信手段によつて送達する。差出人は、各請求につき、第二十六条一の表(i)の特別料金を納付するものとし、請求が電気通信によつて送達される場合には、更に、その送達に係る所要の料金を納付する。郵便物が差出国にある間は、取戻請求又はあて名の変更若しくは訂正の請求は、差出国の法令の定めるところにより処理する。

3 郵政庁は、自国の法令が認める場合には、他の郵政庁の業務に差し出された通常郵便物に関する取戻請求又はあて名の

Article 38
Retrait, modification ou correction d'adresse à la demande de l'expéditeur

1. L'expéditeur d'un envoi de la poste aux lettres peut le faire retirer du service, en faire modifier ou corriger l'adresse tant que cet envoi :

- a) n'a pas été livré au destinataire;
- b) n'a pas été confié ou déposé par l'autorité compétente pour infraction à l'article 41;
- c) n'a pas été saisi en vertu de la législation du pays de destination.

2. La demande à formuler à cet effet est transmise par voie postale, télégraphique ou par tout autre moyen de télécommunication approprié aux frais de l'expéditeur qui doit payer, pour chaque demande, la taxe spéciale prévue à l'article 26, paragraphe 1, lettre j). Si la demande doit être transmise par la voie des télécommunications, l'expéditeur doit payer en outre la taxe correspondante à ces services. Si l'envoi se trouve encore dans le pays d'origine, la demande de retrait, de modification ou de correction d'adresse est traitée selon la législation de ce pays.

3. Chaque Administration est tenue d'accepter les demandes de retrait, de modification ou de correction d'adresse concernant tout envoi de la poste aux lettres déposé dans les services des autres Administrations, si sa législation le permet.

変更若しくは訂正の請求を受理する。

- 4 差出人は、返信料前払を認める二の国の間において、取戻請求又はあて名の変更若しくは訂正の請求について名あて局のとつた措置につき電気通信によつて通知を受けることを希望する場合には、所要の料金を納付する。電報が利用される場合には、電報料は、十五語分として計算する返信料前払電報の料金とする。テレックスが利用される場合には、差出人から徴収する電報料は、原則として、当該請求をテレックスによつて送達するために徴収する電報料の額と同額とする。
- 5 同一差出人から同一受取人にあてて同一郵便局に同時に差し出された二個以上の郵便物に関する取戻請求又はあて名の変更若しくは訂正の請求については、2の規定による料金は、一個分のみを徴収する。
- 6 受取人の氏名又は身分の変更を伴わない単なるあて名の訂正は、差出人が、名あて局に対して直接、すなわちあて名変更請求のための手続の履行及び2の特別料金の納付をすることなく、請求することができる。
- 7 取戻請求に基づく郵便物の差出元への返送は、差出人が航空増料金を納付することを約束する場合には、航空路によつて行ふ。あて名の変更又は訂正の請求に基づいて郵便物が航空路によつて転送される場合には、新たな航空運送路に係る航空増料金を受取人から徴収し、配達郵政庁がこれを取得する。

第三十九条 転送

万国郵便条約

4. Si, dans les relations entre deux pays adhérents, cette procédure, l'expéditeur doit être informé par la voie des télécommunications nées par le bureau de destination à la suite de sa demande, de modification ou de correction d'adresse, il doit payer, à cet effet, la taxe supplémentaire. En cas d'utilisation de télégrammes, la taxe télégraphique est celle d'un télégramme supplémentaire payé, calculé sur la base de 15 mots. Lorsqu'il est fait usage du télex, la taxe télégraphique perçue sur l'expéditeur s'élève, en principe, au même montant que celui perçu pour transmettre la demande par télex.

5. Pour chaque demande de retrait, de modification ou de correction d'adresse concernant plusieurs envois remis simultanément au même bureau par le même expéditeur à l'adresse du même destinataire, il n'est perçu qu'une seule des taxes prévues au paragraphe 2.

6. Une simple correction d'adresse (sans modification du nom ou de la qualité du destinataire) peut être demandée directement par l'expéditeur au bureau de destination, c'est-à-dire sans l'accomplissement des formalités et sans le paiement de la taxe spéciale prévue au paragraphe 2.

7. Le retrait à l'étranger d'un envoi à la suite d'une demande de retrait à lieu par voie aérienne ne peut être effectué qu'après que l'expéditeur a payé la surtaxe aérienne correspondante. Lorsqu'un envoi est recevable par voie aérienne à la suite d'une demande de modification ou de correction d'adresse, la surtaxe aérienne correspondante au nouveau parcours est perçue sur le destinataire et restitue acquise à l'Administration distributrice.

Article 39
Réexpédition

万国郵便条約

1 受取人がその住所を変更した場合には、通常郵便物は、差出人により名あて国において通用する言語によって転送禁止の記載が名あて面にされており又はそのあて名がこの条約の施行規則第百十三条1(k)の規定に基づいて記載されているときを除くほか、内国業務において定める条件により、直ちに受取人に転送する。ただし、一国から他国への転送は、郵便物が転送のための新たな運送について必要な条件を満たしている場合に限って行う。

2 航空通常郵便物及び優先郵便物は、最も速達の線路（航空路又は平面路）によって新たな名あて地に転送する。

3 2の郵便物以外の通常郵便物は、受取人の明示的な請求がある場合において、受取人が新たな航空運送路又は新たな優先送達に係る航空増料金又は併合料金を納付することを約束するときは、航空路によって転送することができる。この場合には、航空増料金又は併合料金は、原則として当該郵便物の配達の際に徴収され、配達郵政庁が取得する。当該郵便物は、第三者が新たな航空運送路又は新たな優先送達に係る航空増料金又は併合料金を転送局に納付するときは、最も速達の線路によって転送することができる。当該郵便物の名あて国内における最も速達の線路による転送は、名あて国の法令の定めるところにより行う。

4 併合料金を適用する郵政庁は、3に定める条件に基づく航空路による転送又は優先郵便物としての転送につき、併合料金の額を超えない額の特別の料金を定めることができる。

5 通常郵便物の一括転送に使用する特別封筒C6及び郵袋

1. En cas de changement d'adresse du destinataire, les envois de la poste aux lettres lui sont réexpédiés immédiatement par le bureau de son adresse prescrite dans le service intérieur, à moins que l'expéditeur n'en ait interdit la réexpédition ou que l'administration postale sur la destination en question prescrive à l'article 113, paragraphe 1, lettre b), du Règlement, Touchés les indications prescrites sur un autre rite lieu que si les envois satisfont aux conditions requises pour le nouveau transport.

2. Les correspondances aérien et les envois prioritaires sont réexpédiés sur leur nouvelle destination par la voie la plus rapide (aérienne ou de surface).

3. Les autres correspondances peuvent être réacheminés par la voie aérienne sur demande expresse du destinataire et si celui-ci s'engage à payer les surtaxes ou les taxes combinées correspondant au nouveau parcours aërien ou à la nouvelle transmission prioritaire; dans ce cas, l'acheminement par la voie aérienne est, en principe, au moment de la remise et traité acquiescé. A défaut de paiement, toutes les correspondances peuvent également être réacheminés par la voie la plus rapide. Les taxes combinées sont payées au bureau réexpéditeur par une lettre prescrite. La réexpédition de tels envois par la voie la plus rapide à l'intérieur du pays de destination est soumise à la réglementation intérieure de ce pays.

4. Les Administrations faisant application des taxes combinées peuvent, pour la réexpédition par la voie aérienne ou prioritaire, dans les conditions prescrites au paragraphe 3, des taxes spéciales qui ne doivent pas dépasser les taxes combinées.

5. Les enveloppes spéciales C 6 et les sacs utilisés pour la réexpédition collective des correspondances sont admissibles sur la nouvelle destination par la voie prescrite pour les envois